

AVIS PUBLIC D'ENTRÉE EN VIGUEUR

DONNÉ AUX PERSONNES INTÉRESSÉES

Le PPCMOI no 2025-0089 visant l'immeuble situé en bordure du chemin Courchevel, lot 6 689 213 est entré en vigueur le 10 décembre 2025 conformément à la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, à savoir :

Adoption du premier projet de résolution	22 août 2025
Consultation publique	19 août 2025
Adoption du second projet de résolution	19 septembre 2025
Adoption de la résolution finale	14 novembre 2025
Certificat de conformité de la MRC et entrée en vigueur du PPCMOI	10 décembre 2025

Le PPCMOI no 2025-0068 visant l'immeuble situé au 1016 chemin du Tour-du-Lac, lot 4 957 680, est entré en vigueur le 10 décembre 2025 conformément à la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, à savoir :

Adoption du premier projet de résolution	18 juillet 2025
Consultation publique	22 août 2025
Adoption du second projet de résolution	19 septembre 2025
Adoption de la résolution finale	14 novembre 2025
Certificat de conformité de la MRC et entrée en vigueur du PPCMOI	10 décembre 2025

DONNÉ à Saint-Adolphe d'Howard ce 11^e jour de décembre 2025.

Réal Brassard,
Directeur général et Greffier-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, Réal Brassard, Directeur général et Greffier-trésorier certifie sous mon serment d'office avoir affiché et publié l'avis public ci-dessus, le 11 décembre 2025, à chacun des endroits suivants, savoir : à l'Hôtel de Ville de Saint-Adolphe-d'Howard, à l'église de Saint-Adolphe-d'Howard et sur le site internet de la Municipalité de Saint-Adolphe-d'Howard conformément au règlement no 934 relatif aux modalités de publication des avis publics municipaux.

EN FOI DE QUOI, je donne le certificat de publication, ce 11^e jour de décembre 2025.


Réal Brassard,
Directeur général et Greffier-trésorier